

Zeitschrift: Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire
= Genealogia svizzera : annuario

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 36 (2009)

Artikel: En fouillant les archives... Un général d'origine locloise, gendre d'un
aventurier

Autor: Borel, Pierre-Arnold

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En fouillant les archives... Un général d'origine locloise, gendre d'un aventurier

Pierre-Arnold Borel

Le mystère d'une naissance

Quelles sont les origines de Jean Charles François de Bada Du-jardin, sieur de Montagut, comte de Chaumont, seigneur de Sarthe, Pompierre et Somérécourt, beau-père du général Claude-François de Sandoz?

La vie de cet aventurier est un véritable roman de cape et d'épée. Tous ces faits savoureux méritent d'être contés. Ils touchent de près une famille locloise, les Sandoz.

Nous avons également les preuves d'authenticité de ce récit grâce à une apologie imprimée sur l'ordre de SAS le landgrave de Hesse. Le prince déclare que la vie tumultueuse de cet homme est strictement véridique.

«Je suis né, dit le héros de cette histoire – vers 1660 à Paris sous le règne du roi Louis XIV. Ma mère me mit aussitôt en nourrice où je demeurai jusqu'à l'âge de douze ans.»

De toute évidence, c'est un fils naturel d'une famille noble fortunée.

Lorsqu'une femme de qualité découvrait qu'elle était enceinte sans être mariée, elle se retirait dans un couvent pour y faire une retraite ou à la campagne loin de son milieu. L'enfant était ensuite placé en nourrice, richement doté, et portait souvent le nom d'une terre. On tâchait également de l'orienter vers l'état ecclésiastique.

Monsieur de Bada désire conserver le mystère de sa naissance pour ne pas compromettre sa mère. «Je pourrais avoir des titres considérables, seul mon protecteur, le prince de Hesse, les connaît. Je ne les divulguerai pas pour satisfaire la curiosité du lecteur!

Plus tard je voyageai toute l'Italie sous la conduite de l'abbé Belizain, auquel fut confié une somme considérable d'argent. Il devait s'occuper des soins de mon éducation. Il me donna des maîtres fort habiles pour me former aux sciences et au monde. A l'âge de quinze ans il m'obligea à entrer dans les ordres. Ceci était contraire à mon désir car je voulais devenir soldat. La mauvaise gérance de la for-

tune confiée à lui par ma famille contribua à cette claustration. L'on envoya un autre abbé depuis la France avec la mission de me contraindre à entrer au couvent. Le peu que je sais, je le dois à ces années. Dans la solitude, les découvertes que je fis sur les mathématiques, la philosophie, l'histoire ont contribué par la suite à me procurer l'amitié de grands de ce monde. Je restai donc cinq ans dans ce chapitre où je vécus avec honneur.

Vie de soldat

Mon vieux rêve, devenir soldat, devenait une obsession. J'étouffais entre les murs de ma cellule. Enfin à l'âge de vingt ans je réussis à m'enfuir, mes espoirs devenaient réalité. Je me rendis à Toulon, de là je passai en Asie, puis en Afrique où je fis deux campagnes. Je ne songeais plus à la vie de couvent, j'étais pleinement heureux. Je passai en Angleterre où je m'engageai aussitôt. Au siège de Londonderry en Irlande je fus distingué pour ma bravoure. J'y fus malheureusement dangereusement blessé, mais grâce à ma forte constitution je me remis encore assez rapidement. J'eus également la joie d'être nommé lieutenant de cavalerie dans le régiment de mylord Tyrconel, vice-roi d'Irlande. L'année suivante à la bataille de La Boyve je reçus trois blessures et je restai comme mort sur le champ de bataille. C'est un miracle que je me sois guéri. Mon capitaine, le chevalier Tuc Anglois, fut tué à ce combat. On me remit le commandement de sa compagnie. Je me donnai beaucoup de mouvement au siège de Lymerick quoique blessé. C'est après la bataille d'Achrem que je fus nommé lieutenant-colonel, au second régiment de Tyrconel. Ce régiment avait la réputation d'être le meilleur de l'armée, il fallait être honnête et brave pour s'y distinguer. Hélas au deuxième siège de Lymerick on dut capituler. C'est alors que les généraux français et irlandais me chargèrent d'être leur interprète auprès des cours de Versailles et de Saint-Germain-en-Laye. L'on me donna une suite de gentilshommes, et l'on me remit un passeport. Je m'embarquai sur une corvette à l'embouchure du Shannon. Je passai avec joie en France, pays de ma naissance.

Ce passeport me permettait de voyager accompagné de trois valets sans être inquiété en aucun endroit dépendant du roi d'Angleterre, il était daté du 29 septembre mille six cent nonante et un.

Je passai encore deux jours au camp des Anglais où l'on me fit mille honnêtetés. J'eus l'honneur de dîner avec Monsieur le duc de

Wurtemberg. Je serais honteux d'entrer dans de pareils détails sans la nécessité de prouver tout. Il est bon que l'on sache qu'il y a longtemps que j'ai le privilège de manger avec des princes. J'ai même eu celui d'être invité à la table du roy Jacques d'Angleterre à l'armée et en voyage.

C'est à Marly que je pus m'entretenir longuement avec le roi de France en présence de la cour. Le roi Jacques II en exil au château de Saint-Germain-en-Laye me reçut plusieurs fois. Ils désiraient tous deux être instruits à fond sur cette campagne et cet échec leur tenait à cœur. Je fis donc ma cour à merveille. Le 31 mars 1694 au château de Versailles, Louis XIV me remit un congé pour aller soigner mes blessures aux eaux. J'ai conservé précieusement cette lettre signée Louys.»

Mariage et conversion au protestantisme

Il raconte alors à mots couverts une aventure galante peu glorieuse pour lui. Pour éviter d'être condamné il s'enfuit à Bâle en Suisse, déjà terre d'asile! C'est là qu'une de ses bonnes amies lui propose un mariage fort avantageux au point de vue fortune. Reprenons son récit:

«Je quittai aussitôt Bâle avec un équipage fort leste et j'allai trouver le comte de Thiaucourt sur ses terres en Lorraine près de Neulchâteau. Les choses ayant été préparées avec beaucoup d'ardeur, le contrat fut établi et le mariage conclu en huit jours.»

La fiancée est paraît-il aussi agréable et jolie que sa dot est rondelette, mais ce malheureux mariage lui a coûté mille chagrins, son repos et son bien.

«Je vais vous conter cette funeste aventure. Damoiselle Anne Christine Barbeau de Thiaucourt est la fille de Jean, chevalier, comte de Thiaucourt, baron de Bazoilles-sur-Meuse, et de dame Marguerite de Bagary; cette dernière ancienne chanoinesse de Poussay est la fille de Jean de Bagary, chevalier, d'une famille provençale fixée en Lorraine par son mariage avec Magdelaine de Raville. Par contrat de mariage, ma femme m'apportait comme dot plus de deux mille écus de fond de terres, les seigneuries de Sommérécourt, Sarthe et Pompière, endroits qui se trouvent dans la région de Domrémy où vécut Jehanne d'Arc.

Mon mariage fut béni par un aumônier d'armée sans annonce au préalable, sans permission du ministre de l'Etat, ceci parce que je

devais me cacher à cause de la rupture de vœux et ma fuite du couvent et aussi à cause de l'aventure récente avec une chanoinesse.

Mes beaux-parents admirent toutes ces irrégularités. Dans le fond il y avait suffisamment de raisons pour casser ce mariage par la suite.

Je vécus quelque temps au château de Sommérécourt. Ma femme qui était née de la religion, c'est-à-dire huguenote, s'était fait papiste avec son père à cause des sollicitations de sa mère, fervente catholique. Ma belle-mère était une femme artificieuse et bigote, aussi ma femme a toujours conservé discrètement des relations avec les ministres de l'Eglise réformée.

Départ pour la Suisse

Ne pouvant m'accommoder à ma nouvelle famille, le comte de Thiaucourt me conseilla de gagner la Suisse, pays neutre et point suspect à La France. Nous y aurions toute liberté religieuse. Ne voulant pas voyager sur des routes peu sûres, je lui remis à mon départ 4000 écus pris sur ma fortune personnelle. Il promit de nous payer des rentes sur mon dépôt et sur la dot de sa fille, mais il garda tout capital et revenu.

J'arrivai donc en Suisse pour la deuxième fois. Mon premier séjour n'avait été que de quelques semaines lorsque je dus fuir la cour à cause du scandale avec la chanoinesse que j'avais engrossée.

Par l'instigation de mes ennemis, mes beaux-parents apprirent mes premiers engagements avec l'Etat ecclésiastique. Conseillés par des papistes zélés, ils vinrent à Bâle accompagnés d'une nouvelle suite pour m'enlever ma femme.

Sitôt que je fus averti de leur arrivée je m'enfuis avec elle pour atteindre Berne, mais ils me rejoignirent au château de Pipe [probablement Oensingen près de Niederbipp]. Ils firent tout leur possible pour m'assassiner.

Je me défendis, moi et mes gens. Ce fut une vraie bataille rangée. Malgré l'inégalité du nombre je me tirai d'affaires. Le lendemain, des bouchers de Soleure s'étant joints à leurs domestiques, ils revinrent à la charge sur la grande route près de Berthoud. Il me fallu escamoucher avec eux pendant que ma femme enceinte de quatre mois s'enfuyait à cheval dans la direction de Berne. Ses parents nous y poursuivirent, plaidèrent auprès de Leurs Excellences de Berne et perdirent leur procès. Désespérés de n'avoir pas pu m'ôter la vie, ils forgèrent les plus noires calomnies. Mon beau-père m'ac-

cusa de lui avoir envoyé une lettre empoisonnée et porta plainte. La sage république de Berne voulut éclaircir ce mystère. Plus de dix témoins prouvèrent que cette lettre était écrite par la main de ma chère femme à ses parents. Pleine de tendresse elle tâchait d'adoucir ce père cruel. L'envoyé d'Angleterre témoigna aussi dans cette affaire. Cette équitable république eut en horreur cette imposture, et le père de ma femme venu pour témoigner quitta Berne et s'enfuit plein de honte et de confusion. Il ne se tint pas pour battu et présenta la même plainte au roi de France. Cette histoire fit beaucoup de bruit en Europe et on en parla même en Allemagne.»

Les Bada demeurent un an à Berne. C'est là que naquit leur premier enfant. Ils ont abjuré la foi romaine et suivent avec assiduité les Saintes Assemblées et participent au Sacrement de la Sainte Cène. Leurs Excellences furent parrains de leur enfant.

Bada écrit dans son journal: «Lorsque nous décidâmes de quitter cette hospitalière terre pour nous en aller en Prusse, cette généreuse république nous munit de passeports et de certificats. Le consistoire de l'Eglise en fit autant. Quelques amis nous accompagnèrent jusqu'à Zurich, ce qui représentait plusieurs jours de voyage. Mon beau-père ayant appris par ses espions notre départ essaya de me faire assassiner par ses reîtres en cours de route.

En Prusse

Une nièce de mon beau-père nous avait précédés à Berlin. Elle avait beaucoup d'esprit et de l'intrigue. Elle avait juré de me perdre et de m'enlever ma femme. Elle fit publier un libelle diffamatoire contre qui a couru une partie de l'Europe, et me fit exiler des terres de S. M. très chrétienne le roi de Prusse.

Lorsque je quittai avec ma famille ses Etats, je me trouvai dans une situation bien triste. Le désespoir me paraissait être notre unique ressource. Dieu, dans nos plus grands malheurs, ne nous a jamais abandonné. Il permit qu'un général d'armée, homme de grand mérite, m'adressa à Son Altesse Monseigneur le landgrave Philippe de Hesse. Ce prince voulut aussitôt m'arrêter à son service. J'acceptai l'honneur qu'il me faisait à condition qu'auparavant il s'informa de mes aventures. Leurs Excellences de Berne et d'autres princes lui envoyèrent des certificats.

Voici la partie la plus triste de mon histoire. Le mal du pays faisait souffrir ma femme avec tant de violence, qu'après deux ans d'hésitation, je consentis enfin à la laisser retourner en Lorraine à

condition qu'elle reviendrait. Ses parents s'y engagèrent par écrit extrêmement fort, mais cela ne servit de rien. Elle m'écrivit plusieurs lettres passionnées et remplies d'emportement où rien n'égalait sa tendresse et sa constance.

Son avant-dernière lettre datée du 10 mai 1701 dit: «Je crains, mon cher mari, de ne plus vous revoir. On me menace de prison si je résiste, je ne sais que devenir. A la cour de France on dit mille biens de vous. Par contre vous êtes excommunié de l'église pour avoir quitté les ordres, on dit que je suis damnée. Pourquoi m'avez-vous laissée partir avec nos enfants? Je ne puis oublier vos complaisances pendant mes maladies et les terribles persécutions que vous avez eues à cause de moi. J'aimerais cent fois mieux mourir car je ne puis plus résister. Croyez, mon cher mari, à mille choses qu'il serait ridicule de produire en public... signé: Dame Thiaucourt Bada Dujardain.»

Un an plus tard il recevait la dernière lettre de sa femme. «Je vous prie, Monsieur, de ne plus m'écrire. J'ai signé à la cassation de ce funeste mariage qui ne pouvait subsister à cause de ses nullités, de vos vœux. J'ai réembrassé la religion Romaine que j'avais malheureusement quittée et je suis depuis quelques semaines remariée avec monsieur le baron Claude Antoine de Lavaulx seigneur de Vorécourt. LL AA RR qui ont approuvé mon mariage me défendront contre vous sur toute la terre. Adyeu Monsieur, pour toujours, c'est la dernière fois que vous aurez de mes nouvelles... signé Thiaucourt de Vorécourt.»

Le prince de Hesse pour adoucir ma souffrance me remit un certificat signé de sa propre main et me fit grand maître de sa maison, ceci pour me venger de mes ennemis. Un bruit prit naissance en Allemagne que je m'étais enfui avec toutes les pierreries du trésor de la couronne. Pour mettre fin à toutes ces calomnies, le prince fit imprimer mon apologie.»

Dans le procès d'annulation de son mariage, on se base sur les vœux extorqués à Bada et prononcés dans un couvent italien. On lui reproche aussi de vivre sous des noms d'emprunt. Quant au baron de Vorécourt, il ne regarda pas de si près aux aventures de sa femme. Gentilhomme de nature bénigne, peu difficile, il était ravi de ses apports. Le couple eut cinq enfants. La famille est encore représentée de nos jours en France et en Autriche.

Aux Pays-Bas

En 1700, Bada suivit le prince de Hesse aux Pays-Bas, lorsque celui-ci décida de s'établir à La Haye. Grand maître à la cour, il le servit avec fidélité et avec un attachement inimaginable. Il y eut entre eux une amitié réciproque. Le testament du prince en fait foi: «N'ayant pas pu donner au comte de Chaumont les marque de mon amitié, je désire que mes hoirs lui servent une pension annuelle de trois cents florins d'or... »

Bien les années après son divorce, Bada contracte une nouvelle union qui a lieu le 5 août 1714 dans l'église wallonne de La Haye avec Phillipina Jacoba Martijn, fille d'un officier de la cour. De cette deuxième alliance il eut quatre filles, dont l'une devint madame Sandoz, et deux fils.

Monsieur de Bada possédait plusieurs palais à La Haye: «le Rustembourg» qui fut démoli au XXe siècle lorsque l'on bâtit le palais de la Paix; «Achter't Oude Hoff», sa maison de campagne; mais sa résidence favorite était le petit palais, jouxtant celui de son maître. C'est là qu'il passa les plus belles années de sa vie, paisible et heureuse au milieu de sa famille. Il se promenait dans son jardin, habillé de drap brun bordé de passementerie d'or, parfois de bleu à passements d'argent avec un manteau de drap rouge! Il passait aussi de longues heures dans sa bibliothèque et mettait alors une camisole tissée d'or ou d'argent. Il faisait une promenade quotidienne en carrosse jusqu'à la mer à Scheveningen. Le comte de Chaumont a été un des plus hauts et puissants personnages du XVIIIe siècle, Il avait le savoir-vivre et l'élégance de cette époque. On sentait en lui une naissance aristocratique, son passé était toujours entouré de mystère. Ses réceptions étaient fastueuses, on y trouvait tous les grands noms du Gotha.

Le 23 août 1727 mourut cet étrange personnage. Son enterrement eut lieu le soir, aux flambeaux, comme c'était l'usage pour des gens de sa qualité. Il n'y avait que deux carrosses pour suivre le corbillard selon le désir du défunt. Sur son tombeau, dans l'église de Scheveningen, on peut lire: «Hic iacet Carolus Bada dilectae memoriae apud suos. Ille moriens posuit animam nec cupidus nec invictus Deo Optimo Maximo».

Son testament donne l'inventaire de ses avoirs mobiliers; il parle aussi de son fils du premier lit, il lui pardonne ses emportements et ses violences dont il a fait une douloureuse expérience, il ne veut pas qu'il vienne en Hollande troubler la paix de sa famille. Il a aussi

richement doté sa fille du premier lit lorsqu'elle a épousé un certain monsieur Du Mesnil, gentilhomme français. Sa colossale fortune est divisée entre sa veuve et ses enfants.

C'est grâce aux archives des Pays-Bas et de Hesse que nous avons pu reconstituer partiellement l'histoire de la famille de Madame la générale Sandoz née Bada.

De nombreux descendants du couple Sandoz-Bada vivent en pays neuchâtelois. Ils ignorent probablement l'histoire mouvementée de leurs ancêtres. De longues années d'études et de recherches généalogiques dans les archives de plusieurs pays d'Europe nous ont permis de recréer l'histoire de la famille de Claude-François Sandoz, du Locle, bourgeois de Valangin (1715-1790) et de celle de sa femme née Marie-Frédérique Anne de Bada (1717-1792).

Généalogie de la famille de Bada

de BADA Jean Charles François, comte de Chaumont
né à Paris vers 1660 † 23 VIII 1727 à La Haye

épouse I. 6 XII 1695

De Barbeau de Thiau-court, Anna Christina fille de Jean
enfants :

Frédéric Emmanuel né vers 1698 à Berne seigneur de Somérecourt
Charlotte Sophie née vers 1698 épouse François de Mesnil, capitaine
dans un régiment pour le service du roy très chrétien

épouse II. 5 VIII 1714 à La Haye

Martijn Philippina Jacoba, fille de Gabriel, officier de cour, et de Anna
Margareta Cooser. Dans ces ancêtres il y a
un premier chambellan, des officiers, des pas-
teurs et des épiciers.

enfants :

Amélie Philippa Charlotte
Marie Fredericq Anne

baptisée 21 VIII 1715

baptisée 4 I 1717, épouse

Claude François Sandoz, du Locle

Ernest Fredericq Henry Samuel

baptisé 18 XII 1717

Philippe Vincent Fredericq

baptisé 13 II 1719

Catherina Wilhelmine dite Julia

baptisée 19 VII 1720

Henriette Augusta

baptisée 29 VII 1722

tous baptisés dans la chapelle royale du Buitenhof avec des princes comme parrains.

Fig. 1 Claude-François Sandoz a été baptisé à Moûtier le 12 mai 1715 et décéda à Neuchâtel en 1790, dont descendance.



Fig. 2 Le général Claude-François de Sandoz

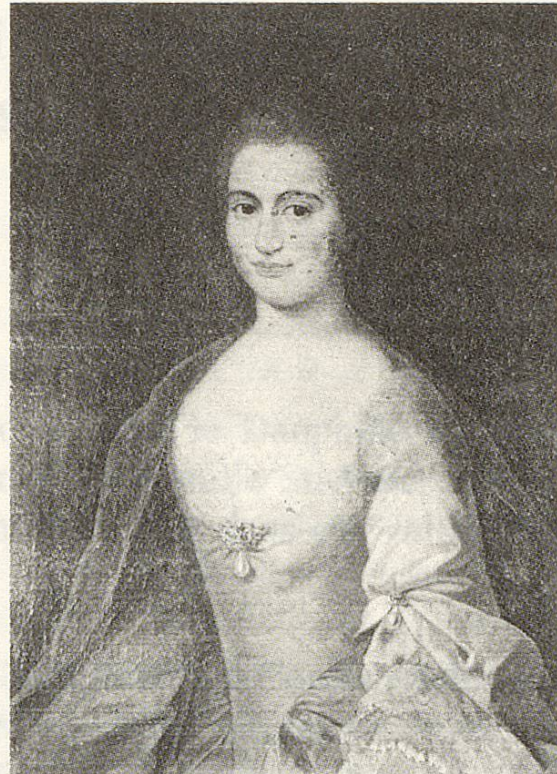


Fig. 3 Madame la générale de Sandoz Marie-Frédérique de Bada

Champenoise de Mercier en France, qui se réfugia en Suisse par cause de religion. Marie-Magdelaine et Louys vont vivre à Boudry en la principauté de Neuchâtel en Suisse où naissent leurs 7 enfants. Louys décède le 6 avril 1751 et Marie-Magdelaine le 19 octobre 1752. Leurs enfants ont été baptisés au temple de Boudry, ils sont:

- Manne-Marie baptisée le 5 décembre 1708, meurt enfant.
- Abram-Louis baptisé le 1^{er} février 1711. Epousera au dit-lieu, le 9 décembre 1740, Blisseth Amiel.
- Guillaume ligné directe; baptisé le 9 juin 1713.
- Jean-Pierre baptisé le 29 décembre 1715, meurt en bas âge.
- Daniel baptisé le 16 avril 1719.
- Jean-Pierre baptisé le 11 janvier 1722.
- Jeanne-Marie baptisée le 26 novembre 1724.

Un autre fils de Jean, donc frère de Louys, présumé Pierre, se réfugia aussi en la principauté de Neuchâtel. A Boudry il pratique son métier de tisserand d'étoffes de laine. Tous deux obtinrent la bourgeoisie neuchâteloise en date du 1 juin 1708.

